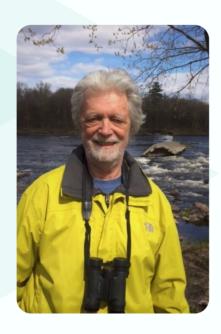


# **MOT DU PRÉSIDENT**



Être le chef de file de la gestion intégrée des ressources en eau d'un bassin versant exige des efforts, de la collaboration pour amener tous les partenaires que ce soit du monde municipal, économique ou communautaire à travailler pour l'amélioration et à la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques.

Au cours des 23 années depuis sa création, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) s'est appliqué pour mieux connaître l'état de la qualité de l'eau et des écosystèmes en eau et ainsi bien documenter les problématiques de conservation, afin d'adapter les actions nécessaires pour corriger la situation dans le cadre de la mise en oeuvre de son plan directeur de l'eau (PDE).

En 2022-2023, notre équipe a maintenu, comme chaque année, ses efforts auprès des associations de lac et particulièrement des agriculteurs pour améliorer la qualité du milieu, par des actions concrètes sur le terrain. Elle a également améliorer ses méthodes d'analyse de l'eau de façon à accroître sa compréhension des écosystèmes en eau et maintenu son partenariat avec la ville de Lévis et la communauté métropolitaine de Québec. Notre offre de projets de sensibilisation avec le milieu scolaire demeure très importante afin de permettre de transmettre aux jeunes de meilleures connaissances de l'eau et le goût de la protéger, c'est majeur.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer la performance de notre organisation, le CBE a réalisé cette année une planification stratégique. Nous sommes assurés que cet effort de rationalisation permettra la mise en place de moyens favorisant notre croissance tout en facilitant la réalisation de notre mission.

En terminant je tiens à remercier, nos bénévoles du Conseil d'administration et du comité exécutif, nos partenaires qui nous ont accompagnés tout au long de l'année et bien entendu notre petite mais combien engagée équipe dirigée par Véronique Dumouchel qui a réussi à accomplir encore cette année un excellent travail.

Bon été à tous et toutes!

François Duscheneau
 Président

## MOT DE LA DIRECTION

Notre mission ne peut être accomplie sans la participation active des différents milieux, nous sommes reconnaissantes envers les citoyens, les propriétaires terriens, les agriculteurs, les MRC, les municipalités et tous ceux qui se sont engagés à protéger et à restaurer la rivière Etchemin. En travaillant main dans la main, nous renforçons la compréhension de l'importance de la rivière Etchemin et de ses écosystèmes, encourageons les pratiques durables et favorisons une gestion responsable des ressources naturelles.

La préservation de la rivière Etchemin ne peut être réalisée sans l'engagement actif et la collaboration de nos communautés et des différents milieux environnants. Ensemble, nous devons continuer à protéger et à préserver cette ressource naturelle exceptionnelle pour les générations futures.



Le Québec a le potentiel de devenir un leader en matière de protection de l'environnement en favorisant les énergies renouvelables, en promouvant une agriculture durable, en préservant ses espaces naturels et en encourageant une gestion responsable des ressources. Il est essentiel de promouvoir la sensibilisation et l'éducation environnementale à tous les niveaux de la société afin de cultiver une conscience écologique collective.

Je ne peux passer sous silence l'équipe exceptionelle qui constitut le CBE ; vous êtes le moteur qui fait avancer le CBE, et votre dévouement, votre collaboration et votre passion sont les fondements de notre succès.

Chaque jour, je suis impressionné par votre expertise, votre professionnalisme et votre volonté de relever les défis avec détermination. Vos compétences complémentaires et votre capacité à travailler en harmonie ont créé une synergie qui nous permet d'accomplir des résultats exceptionnels.

Véronique Dumouchel Directrice Générale

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens réfléchis et engagés puisse changer le monde. D'ailleurs, cela a toujours fonctionné ainsi. »

- Margaret Mead, anthropologue américaine.

# L'ÉQUIPE DU CBE



**ZINEB BENNANI**Directrice adjointe

Échantillonnage d'eau, protocole, développement de l'offre de services, analyse de rapport, coach de stage, développement de projets, construction de partenariat, gardienne des dates, toutes autres tâches connexes



AUDREY BEAUMONT-DROUIN

Chargée de projet en milieu agricole

Construit et porte les projets en lien avec le monde agricole. Coordonne les activités de lutte à la Berce du Caucase. Détient l'expertise en végétaux, haies brise-vents et bande riveraine.



**SABRINA LEMIEUX** 

Chargée de projet en milieu naturel

Construit et porte les projets en lien avec l'acquisition de connaissances sur le territoire du CBE. Analyse de l'eau IQBP et ISB Benthos. Mise à jour des données et archivage, cartographie, délimitation du litorral. Toutes autres tâches connexes.



LOUISE BRODEUR
Adjointe administrative

Comptabilité par projets, paie, facturation



**MARIANNE BÉDARD** 

Agente de projet en environnement

Prise de données, sensibilisation, maquettiste, créatrice de contenu, aide terrain, cartographie, rédaction de rapport, toutes autres tâches connexes



ELISABETH RAINVILLE GABRIEL ROULEAU SARA-JEANNE BOISVERT

Merci!



### **LA GOUVERNANCE**

#### MUNICIPAL

- \* Louis Garon, MRC Bellechasse
- \*Yves Turgeon, St-Anselme
- Camil Turmel, MRC Les Etchemins
- Julie Trépannier, CMQuébec
- Yvon Asselin, MRC Nouvelle-Beauce
- Cindy Côté, St-Isidore
- Fleur Paradis, Lévis

# ÉCONOMIQUE

- \*James Allan, UPA
- Guylaine Bergeron, UPA
- Marie-ChristineGauvreau, Fertior
- Carl Chouinard, Amis des boisés de Beauce
- \*\* Marc Pelletier, consultant
- Denis Vien, Studio Delta
- Josée Brousseau, CCI Lévis

## COMMUNAUTAIRE

- Denis Brochu, rivière LeBras
- \* Hélène Bibeau, Lac Pierre-Paul
- François Leclerc, Lac O'Neil
- \*\* François Duscheneau, citoyen
- Plerre Brochu, Lac Therrien
- \* Plerre Roy, citoyen
- Josée Breton, CRECA
- \* Membres du comité Exécutif

#### CONSEILLERS

- Annie Goudreau, MAPAQ
- Simon Castonguay, MAMH
- Plerre-Michel Vallée, MTQ

#### **RENCONTRES**

**AGA** 

• 9 juin 2022

CA

- 12 mai 2022
- 24 novembre 2022
- 9 février 2023

CE

- 21 avril 2022
- 15 septembre 2022
- 10 novembre 2022
- 26 janvier 2023

# LES PROJETS DU CBE EN 2022-2023

#### LE SUIVI DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Par ses projets, ses rencontres, ses partenaires, l'équipe du CBE a pu rencontrer certaines actions de son Plan directeur de l'eau. Le plan d'action du PDE vous est présenté à la fin de ce rapport.

# LA QUALITÉ DE L'EAU

Beau temps, mauvais temps, le CBE prend part aux connaissances sur la qualité de l'eau de son territoire. Que ce soit par les offres de service, le Réseau-rivières, les stations en partenariat, le projet Des Rivières surveillées ou encore avec son propre réseau.



Zineb et Sabrina, Échantillonnage maison : rivières LeBras et

Pénin



Rivière Etchemin, St-Luc-de-Bellechasse. Station permanente à l'année



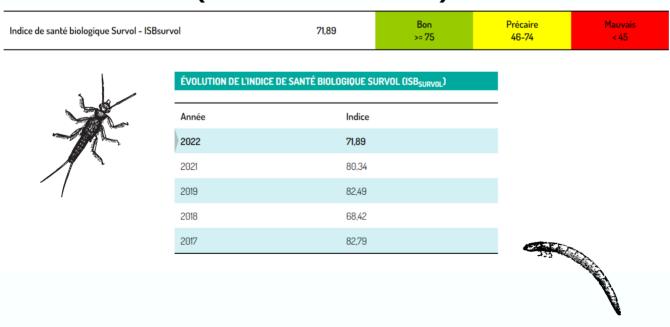
Échantillonnage au Fleuve, partenariat avec la CMQuébec : Anse Tibitts, Parc de la Martinière, Ruisseau Rouge, Lallemand et rivière à La Scie

# RÉSULTATS DE LA QUALITÉ DE L'EAU SUR 2 STATIONS

En collaboration avec G3E, Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir

#### La rivière des Coutures (Lévis) Mauvais Bon Précaire 48.41 Indice de santé biologique Survol - ISBsurvol 46-74 ÉVOLUTION DE L'INDICE DE SANTÉ BIOLOGIQUE SURVOL (ISB<sub>SURVOL</sub>) Indice Année 2022 48,41 2021 58,01 2019 46,42 2018 51.81 2017 45,25 2016 60,45 2015 60.82

## La rivière sans nom (Saint-Léon-de-Standon)





# SENSIBILISATION SUR L'ANGUILLE D'AMÉRIQUE

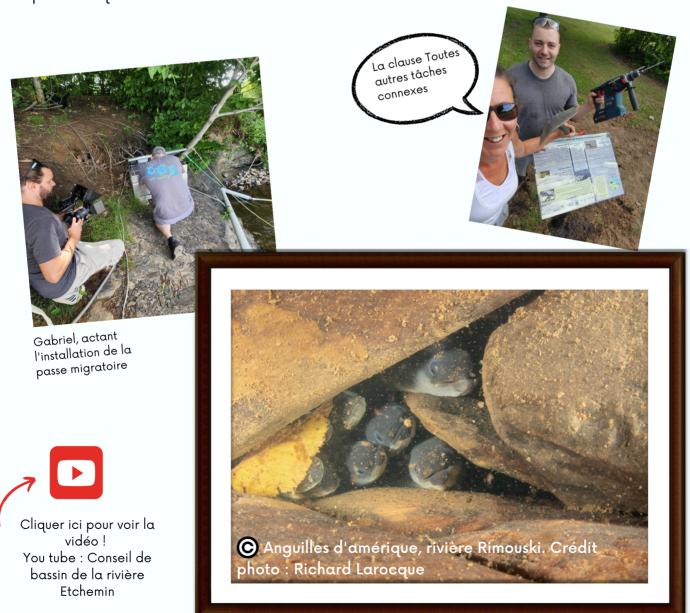
Programme d'intendance de l'habitat, Pêches et Océans Canada



L'anguille d'Amérique est une espèce fascinante qui peuple les eaux douces et les estuaires de l'Amérique du Nord. Elles parcourent de longues distances pour se reproduire dans la mer des Sargasses, où elles pondent leurs œufs. Leur cycle de vie est unique, car elles naissent en tant que larves transparentes et se transforment en anguilles juvéniles avant de retourner dans les eaux douces. Ce sont les barrages, la pollution et la pêche qui causent son déclin.

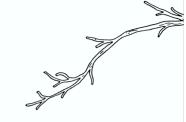
En collaboration avec la Nation Huronne-Wendat, le CBE installe à chaque année une passe migratoire sur la rivière Etchemin à la hauteur de Saint-Henri.

De plus, nous avons installer 4 panneaux de sensibilisation dans des espaces publics et produit une vidéo afin de partager cette curieuse, mais ô combien fascinante, espèce unique.



## AMÉNAGEMENT DE CHAMPS NOURRICIERS





Le projet d'aménagement d'habitat pour le dindon sauvage a pour but d'aménager de nouvelles aires nourricières en milieu agricole. Trois aires nourricières ont été aménagées soit ; 1225 arbres et arbustes ont été plantés couvrant une superficie de 2450 m2.

Afin de promouvoir les bonnes pratiques, une pancarte a été installée près du stationnement de la piste cyclable Harlaka (secteur PIntendre).

Le projet à fait l'objet d'un court reportage à la Semaine Verte, sur la chaîne Radio-Canada.



Audrey faisant l'objet d'un reportage à la Semaine Verte (Bucket list check)



# CARACTÉRISATION AU LAC THERRIEN

Caractérisation des frayères d'ombles de fontaine et du milieu humide du Lac Therrien, Saint-Damien-de-Buckland.

Le projet a également fait l'objet d'une vidéo pour le Mois de l'eau 2022 : Les lacs, réservoirs de vie !





Gabriel, Sabrina, Marianne : inventaire de la population ichytiologique à la pêche électrique









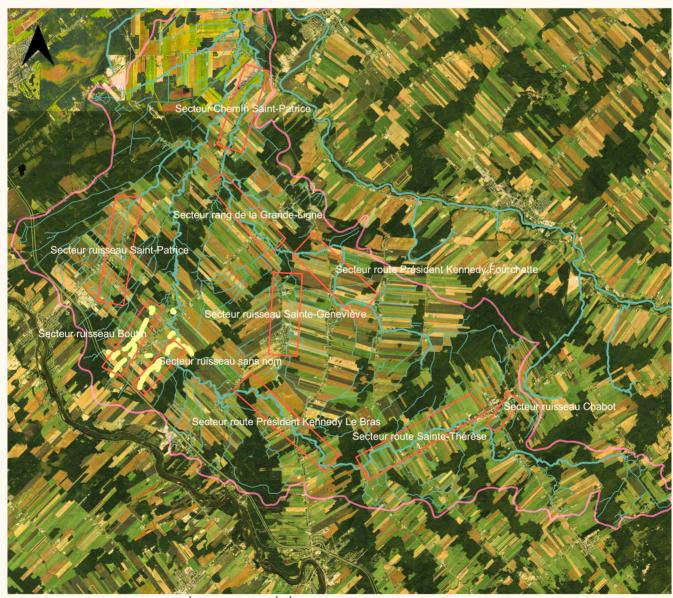
Cliquer ici pour voir la vidéo! You tube:: Conseil de bassin de la rivière Etcheminy

# PROJETS COLLECTIFS RIVIÈRE LEBRAS RIVIÈRE PÉNIN





Une tournée est organisée pour sensibiliser les producteurs opérant dans ces bassins. L'objectif de ces rencontres individuelles est d'aborder la préoccupante dégradation de la qualité de l'eau et ses conséquences immédiates sur la santé des exploitants, de leur famille et de leur communauté. L'objectif principal est d'améliorer l'état des zones riveraines tout en proposant des solutions aux propriétaires pour faire face aux défis futurs liés aux changements climatiques. De plus, il s'agit également de résoudre certaines problématiques et de présenter les leviers financiers disponibles.



Les 10 zones jugées prioritaires, bassin versant de la rivière LeBras

# ÉTAT DE LA SITUATION, RIVIÈRE À LA SCIE

État de l'envahissement par la renouée du Japon dans les rivières à LaScie et des Couture.



Afin de protéger un milieu humide présent dans le parc Valéro-Les Écarts, le projet consiste à valider l'état d'envahissement en amont du parc et d'émettre un rapport avec des recommandations. L'équipe du CBE a donc caractérisé les rives droite et gauche des 2 cours d'eau.



Marianne naviguant dans les eaux plus ou moins profondes de la rivière à La Scie.



Originaire d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Amérique du Nord à des fins ornementales au 19e siècle. Cette vivace à croissance rapide atteint 2 à 3 m de hauteur pendant l'été et fait partie des 100 plantes les plus envahissantes de la planète. Ses tiges creuses et noueuses sont semblables à celles du bambou. La renouée du Japon possède des rhizomes qui peuvent s'enfoncer à plus de 2 mètres de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 mètres!

Au Québec, des études génétiques ont démontré que tous les spécimens de renouée du Japon du territoire possédaient le même génome.

# LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE PHASE 2

Les 9 OBV de la région de Chaudière-Appalaches sont mandatés et formés pour éradiquer la plante. Depuis près d'une décennie nous développons une expertise dans la lutte à la berce du Caucase, à ce jour c'est plus de 225 000 plants qui ont été arrachés!

#### Durant la saison 2022, l'équipe du CBE a :



- arracher plus de 3 400 plants
- bâcher près de 700 plants
- effectuer aucune lutte chimique sur son territoire



Audrey et Sabrina, guerrières contre la berce du Caucase, se battant sans relâche pour préserver la biodiversité

#### Connaissez-vous la berce du Caucase?

(Heracleum mantegazzianum)

Cette plante exotique envahissante représente un danger pour la santé publique. Au contact avec la peau, la sève de la berce du Caucase peut provoquer des lésions cutanées importantes qui peuvent s'apparenter à des brûlures de second degré. Cela est dû au fait que la sève contient des photophytotoxines, soit des toxines qui sont activées par la lumière du soleil.

En cas d'exposition à la sève de la berce du Caucase, éliminez le plus rapidement possible la sève à l'aide d'un papier absorbant, tout en évitant de la répandre davantage. Lavez ensuite avec du savon et rincez abondamment avec de l'eau l'endroit touché.

# PROJETS EN COLLABORATION AVEC LES ÉCOLES

### PLANTATION ET POSE DE NICHOIRS EN MILIEU AGRICOLE, ÉCOLE SECONDAIRE L'AUBIER









# PÊCHE SUR GLACE, ÉCOLE SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND





Comment eviscérer un poisson, Domaine faunique de Saint-Nazaire de Dorchester



humaines au CBE (bénévole)

# CARACTÉRISATION LAC DION, UNIVERSITÉ LAVAL

Diagnose du Lac Dion, Saint-Damien de Buckland. Pêche à la Bourolles, inventaire des bandes riveraines, inventaires des plantes aquatiques, délimitation de milieu humide





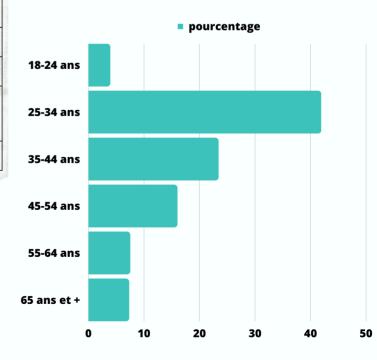


#### **REVUE DE PRESSE**

| 02-03-2023 | La voix du Sud   | Pêche St-Nazaire   |
|------------|------------------|--|
| 23-11-2022 | Radio-Canada     | Plantation arbres avec école<br>Réécouter le reportage ici!<br>La semaine verte   Des jeunes à la<br>rescousse des bandes riveraines |
| 16-08-2022 | Journal de Lévis | Renouée Parc Valéro Les Écarts   |
| 22-09-2022 | Journal de Lévis | Panel politique  |
| 12-08-2022 | Voix du Sud      | Renouée Parc Valéro Les Écarts   |
| 22-09-2022 | Journal Lévis    | Engagements M. Tardif - Baie<br>d'or   |
| 22-06-2022 | Journal Lévis    | Nouveau Logo OBV C-A   |
| 17-06-2022 | L'Éclaireur      | Nouveau Logo OBV C-A   |
| 16-06-2022 | EnBeauce         | Nouveau Logo OBV C-A   |

#### Dans les Médias sociaux :

56 % plus de visite sur la page Facebook que l'an passé. 625 followers 52 % femmes 47 % Hommes



### **FORMATIONS**

- Webinaire sur la mobilisation : 7 avril 2022
- Webinaire du Webinaire sols organiques par CRAAQ : 19 avril 2022
- Webinaire par MELCC : Plan de protection des sources d'eau potable MELCC : 31 mai 2022
- Formation sur les milieux humides sol niveau 1 terrain pat l'ABQ : 3 avril 2022
- Présentation par le ROBVQ : les rapports de vulnérabilité de sources d'eau potable
   : Apprentissages et perspectives : 8 juin 2022
- Forum St-Laurent: 9 juin 2022
- Formation par G3E : Identification des Invertébrés benthiques : 15 juin 2022
- Webinaire par le MAPAQ : PAD : 21 juin 2022
- Webinaire : Outil prévisionnel en temps réel des crues : compréhension des besoins et mécanismes décisionnels : 28 juillet 2022
- Formation sur la biodiversité haie brise vent et ilots boisés : 14 septembre 2022
- Webinaire : concepts de la modélisation hydrologique : 6 octobre 2022
- La gestion des eaux de pluie au Grand Lyon : des techniques alternatives à la ville perméable et végétale : 21 octobre 2022
- Présentation du Collectif Canopée Rencontre de démarrage : 15 décembre 2022
- Webinaire par le CRAAQ : santé des sols : 17 janvier, 14 février et 21 mars 2023
- Webinaire : Gestion de l'eau à la ferme : 1 février 2023
- Webinaire sur les milieux humides : 2 février 2023
- Conférence par le CBE : Communication avec le milieu agricole : 23 février 2023
- Formation sur le verdissement : 1 mars 2023
- Conférence : Connectivité des milieux humides :21 mars 2023
- Webinaire par INRS-ETE: Installation et démonstration du Module QGIS pour le calcul de l'1QBR en milieu agricole : 29 mars 2023



Forum PRMHH, Québec, février 2023



Grand Agora des OBV, Québec, décembre 2022

#### REPRESENTATIONS

- Colloque sur l'eau : 7 et 8 avril 2022
- PRMHH-Ville de Lévis : 12 avril et 11 octobre 2022
- PRMHH-MRC Nouvelle Beauce: 13 avril 2022
- PRMHH-MRC Etchemin: 21 avril 2022
- PRMHH MRC Robert-Cliche: 25 avril et 25 mai 2022
- Comité des OBV de la Chaudière Appalaches : 5 mai, 11 mai, 26 mai, 15 juin, 22 septembre, 9 novembre, 6 décembre 2022, 27 février, 22 mars et autres dates
- COMCO (PRMHH): 13 mai 2022
- Comité de liaison GSI Environnement : 24 mai, 21 avril
- 2ème Assemblée générale du Réseau Inondations Intersectoriel du Québec : 1 juin 2022
- CA de l'Association des propriétaires du lac Therrien : 12 juin 2022
- AGA ROBVQ: 22 juin 2022
- CRECA: Consultation: Aire protégée Massif du Sud: 15 juin, 29 août et 14 novembre 2022
- Comité de liaison Valéro : 16 juin, 22 septembre, 22 novembre, 8 décembre 2022, 22 février 2023
- Exposition Agricole à Saint-Isidore : du 21 au 24 juillet 2022
- Expo-Champs à Saint-Hyacinthe : du 30 août au 1 septembre 2022
- Panel Politique (OBV CA et CRECA): 19 septembre 2022
- Colloque sur le Castor : 12 octobre 2022
- Cocktail-conférence (présentation du partenariat WaterShed Monitoring et l'Université Laval) : 17 octobre 2022
- AGA de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches : 26 octobre 2022
- Table TCR-CMQ: 2 novembre 2022
- Comité des Lacs- MRC Bellechasse : 4 novembre 2022
- Cocktail G3E : Base de données : 14 novembre 2022
- AGA AF2R: 29 novembre 2022
- Grand Agora des OBV Centre des congrès de Québec : 23, 24 et 25 novembre 2022
- Communautés de pratique (mobilisation, administration, scientifique) : 13 février 2023
- Engagements COP15 C-A / Capitale: 25 janvier 2023
- CA de l'AF2R : 31 janvier 2023
- MRC Bellechasse Consultation- Aire protégé Massif du Sud : 1 février 2023
- Assemblée annuelle relève agricole : 2 février 2023
- Québec Oiseaux : Comité de l'Hirondelle de rivage : 7 février 2023
- 2ème Forum PRMHH : 21-22 février 2023
- CA ROBVQ 157e assemblée : 21 mars 2023
- Forum Connectivité des milieux humides : 21 mars 2023

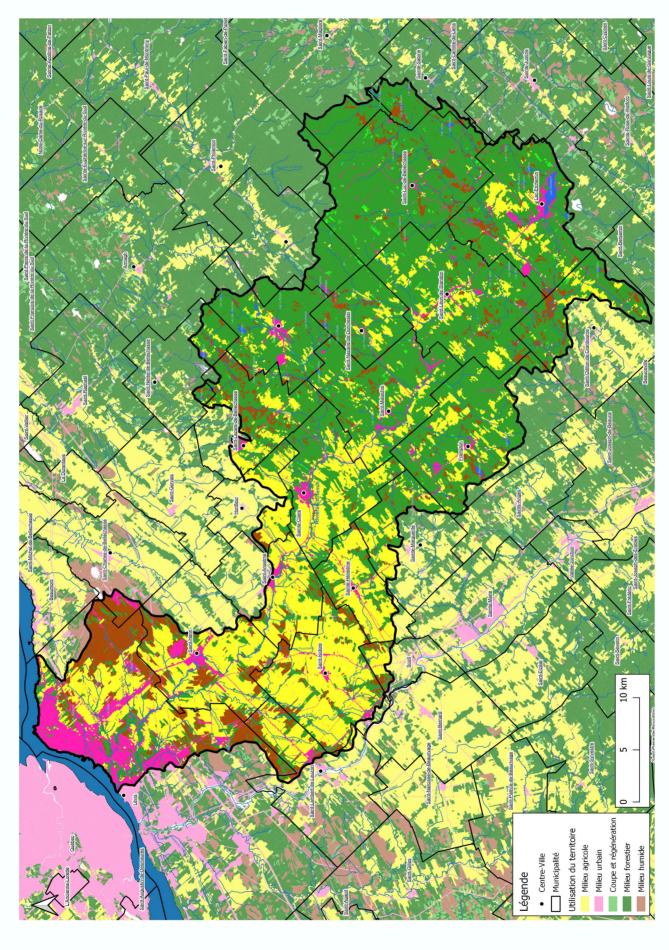






Engagements de la COP15 Capital-Nationale et C-Appalaches, janvier 2023

# UTILISATION DU TERRITOIRE DU CBE



# LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DU CBE

Le PDE est un outil de planification servant à orienter de manière concertée les actions des acteurs de l'eau du bassin versant. Il permettra de dégager les enjeux majeurs concernant la qualité de l'eau et de cibler les objectifs à atteindre.

| Enjeu A  | Amélioration de  | e la qualité et do   | e la quantité d'eau afin de réduire les risques pour la santé de la population et des écosystèmes  |
|----------|--|--|--|
|          | Orientation A.1  | Réduire les sour   | ces de polution ponctuelle   |
|          |  |  |  |
|          |  | Objectif A.1.1   | Réduire le nombre de rejets résidentiels d'eaux usées non traitées et/ou d'installations septiques individuelles non   |
|          |  | Objectif A.1.2<br>Objectif A.1.3   | Réduire le nombre de rejets industriels, commerciaux et autres usages  Améliorer la performance des ouvrages municipaux et communautaires d'assainissement des eaux usées  |
|          |  | Objectif A.1.4   | Améliorer la gestion des sites contaminés  |
|          |  |  |  |
|          | Orientation A.2  | Réduire les sour   | ces de pollution diffuse   |
|          |  | Objectif A.2.1   | D'ici 2030 atteindre un IQBR de 60 % et +, en particulier dans le BV de la rivière Lebras  |
|          |  | Objectif A.2.1   | Réduire l'érosion des sols cultivés  |
|          |  | Objectif A.2.3   | Réduire les risqués liés à l'utilisation des pesticides  |
|          |  |  |  |
|          | Orientation A.3  | Offrir dans sa qu  | alité et quantité une eau de consommation optimale   |
|          |  | Objectif A.3.1   | Améliorer la performance des ouvrages municipaux et privés de distrubution d'eau potable de consommation   |
|          |  | Objecti A.S.1  | Ameriorer la performance des odvrages municipaux et prives de distribution d'éau potable de consommation   |
|          | Orientation A.4  | Acquérir des cor   | naissances sur la ressource Eau et diffuser l'information pertinente   |
|          |  |  |  |
|          |  | Objectif A.4.1   | Poursuivre le suivi de l'IQBP de l'eau de surface  |
|          |  | Objectif A.4.2   | Améliorer les connaissances sur les nappes d'eaux souterraines   |
|          | +  | A.4.3<br>A.4.4   | D'ici 2030 atteindre le seuil satisfaisant de l'IQBP pour le sous-indice phosphore total D'ici 2030 atteindre l'augmentation d'une classe pour le sous-indice phosphore total dans la rivière LeBras   |
|          |  | A.4.5  | D'ici 2030 avoir maintenu le sous-indice de l'IQBP pour les coliformes totaux  |
|          |  | A.4.6  | D'ici 2030 réduire les apports en nitrites-nitrates pour atteindre la cible satisfaisante  |
|          |  | A.4.7  | D'ici 2030 augmenter d'une classe le sous indice nitrites-nitrates par rapport aux 3 dernières années dans le BV de la   |
|          |  | A.4.8  | D'ici 2025 mettre en œuvre un réseau d'échantillonnage, particulièrement dans la rivière LeBras  |
|          | Orientation A.5  | Conchilisor los as   | teurs aux bonnes pratiques pour la qualité de l'eau  |
|          | Orientation A.5  | Senspinser les ac  | teurs aux normes pratiques pour la quante de réad  |
|          |  | Objectif A.5.1   | Organiser des événements de sensibilisation publiques  |
|          |  | Objectif A.5.2   | Organiser des activités d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau  |
|          |  |  |  |
| Enjeu B  | Pérennité de   | la biodiversita  | á accociá à Pagu   |
| Linjea D |  | ia biodiversit   | E associe à l'éau  |
|          | Orientation B.1  |  | liorer l'habitat du poisson  |
|          |  | Protéger et amé  | liorer l'habitat du poisson  |
|          |  |  |  |
| anjeu D  | Orientation B.1  | Protéger et amé<br>Objectif B.1.2  | liorer l'habitat du poisson<br>D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  |
|          |  | Protéger et amé<br>Objectif B.1.2  | liorer l'habitat du poisson  |
|          | Orientation B.1  | Protéger et amé<br>Objectif B.1.2  | liorer l'habitat du poisson<br>D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  |
|          | Orientation B.1  | Protéger et amé Objectif B.1.2 Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux   |
|          | Orientation B.1  | Protéger et amé Objectif B.1.2 Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.2  | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE   |
|          | Orientation B.1  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4  | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  |
|          | Orientation B.1  | Protéger et amé Objectif B.1.2 Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.2  | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE   |
|          | Orientation B.1  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  |
|          | Orientation B.2  | Protéger et amé Objectif B.1.2 Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5 Sensibiliser les a   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité   |
|          | Orientation B.2  | Protéger et amé Objectif B.1.2 Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5 Sensibiliser les a Objectif B.3.1  | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Crganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui  |
|          | Orientation B.2  | Protéger et amé Objectif B.1.2 Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5 Sensibiliser les a   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  teurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Crganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  |
|          | Orientation B.2  | Protéger et amé Objectif B.1.2 Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5 Sensibiliser les a Objectif B.3.1  | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  teurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Crganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la  |
|          | Orientation B.2  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  teurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Crganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  |
|          | Orientation B.2  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1  | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Corganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui Éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  |
| Enjeu C  | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Corganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui Éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Cyganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui Éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2025, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.1 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Cyganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui Éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2025, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Mise en valeu                                   | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.1 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  Cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Creaniser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui Éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2025, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Mise en valeu                                   | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.1 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2   | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  Cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Creaniser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui Éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2025, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Mise en valeu  Orientation C.1                  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2  Ir du potentie  Valoriser le patr Objectif C.1.1                                 | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, tompenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  Cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Organiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2035, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  I récréotouristique associé à l'eau  moine bâti, naturel et paysager  Préserver l'intégrité des sites d'intérêts esthétiques et patrimoniaux du territoire  |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Mise en valeu                                   | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2  Ir du potentie  Valoriser le patr Objectif C.1.1                                 | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Crganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2025, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  I récréotouristique associé à l'eau  Imoine bâti, naturel et paysager   |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Mise en valeu  Orientation C.1                  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2  r du potentie  Valoriser le patr Objectif C.1.1  Stimuler le deve                               | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Criganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2025, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  I récréotouristique associé à l'eau  moine bâti, naturel et paysager  Préserver l'intégrité des sites d'intérêts esthétiques et patrimoniaux du territoire  oppement récrétouristique associé à l'eau  |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Mise en valeu  Orientation C.1                  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2  Ir du potentie  Valoriser le patr Objectif C.1.1                                 | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, tompenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  Cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Organiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2035, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  I récréotouristique associé à l'eau  moine bâti, naturel et paysager  Préserver l'intégrité des sites d'intérêts esthétiques et patrimoniaux du territoire  |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Mise en valeu  Orientation C.1                  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intég Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2  Ir du potentie Valoriser le patr Objectif C.1.1  Stimuler le deve                               | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Crganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2035, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  I récréotouristique associé à l'eau  Irécréotouristique associé à l'eau  D'ici 2030, doubler le nombre d'accès publics aux cours d'eau par rapport à 2020   |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Orientation B.3  Mise en valeu  Orientation C.1 | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intége Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2  I objectif B.4.1  Stimuler le deve Objectif C.2.1 Objectif C.2.2 Objectif C.2.3 | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  Cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Creaniser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2035, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  I récréotouristique associé à l'eau  moine bâti, naturel et paysager  Préserver l'intégrité des sites d'intérêts esthétiques et patrimoniaux du territoire  loppement récrétouristique associé à l'eau  D'ici 2030, doubler le nombre d'accès publics aux cours d'eau par rapport à 2020  Consolider et diversifier les sites et les activités récréotouristiques de contact avec l'eau  Populariser la pêche   |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Mise en valeu  Orientation C.1                  | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intége Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2  I objectif B.4.1  Stimuler le deve Objectif C.2.1 Objectif C.2.2 Objectif C.2.3 | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  Cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Crganiser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui éduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui eduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui ea quatique  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2035, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  I récréotouristique associé à l'eau  moine bâti, naturel et paysager  Préserver l'intégrité des sites d'intérêts esthétiques et patrimoniaux du territoire  Oppement récrétouristique associé à l'eau  D'ici 2030, doubler le nombre d'accès publics aux cours d'eau par rapport à 2020  Consolider et diversifier les sites et les activités récréotouristiques de contact avec l'eau |
|          | Orientation B.2  Orientation B.2  Orientation B.3  Orientation B.3  Mise en valeu  Orientation C.1 | Protéger et amé Objectif B.1.2  Restaurer l'intége Objectif B.2.1 Objectif B.2.2 Objectif B.2.3 Objectif B.2.4 Objectif B.2.5  Sensibiliser les a Objectif B.3.1 Objectif B.3.2 Objectif B.4.1 Objectif B.4.2  I objectif B.4.1  Stimuler le deve Objectif C.2.1 Objectif C.2.2 Objectif C.2.3 | liorer l'habitat du poisson  D'ici 2020, restaurer 8km des habitats dégradés du poisson  rité des milieux humides, aquatiques et riverains  D'ici 2030, établir le potentiel et la vulnérabilité de 100 % des milieux humides pour l'ensemble de la ZGIRE  Lutter contre la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos milieux  D'ici 2030, attribuer un statut de protection pour 100 % des complexes de milieux humides d'intérêts de la ZGIRE  D'ici 2030, compenser 100 % des pertes de milieux humides de la ZGIRE  D'ici 2030, valoriser 4 principaux MH de la ZGIRE  Cteurs aux bonnes pratiques pour la biodiversité  Creaniser des activités de d'information démontrant l'importance de la protection de l'eau et de ses ressources qui lui feduquer le milieu scolaire et la population à la protection de l'eau et de ses ressources qui lui sont associées  D'ici 2030, réduire les apports de phosphore, MES et les apports en sels de voirie afin de rencontrer les 2 critères pour la vie aquatique  D'ici 2035, limiter à 0% l'augmentation des herbiers aquatiques de la ZGIRE  I récréotouristique associé à l'eau  moine bâti, naturel et paysager  Préserver l'intégrité des sites d'intérêts esthétiques et patrimoniaux du territoire  loppement récrétouristique associé à l'eau  D'ici 2030, doubler le nombre d'accès publics aux cours d'eau par rapport à 2020  Consolider et diversifier les sites et les activités récréotouristiques de contact avec l'eau  Populariser la pêche  |

